

Niveaux de vie : la situation des personnes âgées par commune

26 novembre 2013



Quel est le niveau de vie des personnes âgées ? Le Compas [1] vient de mettre en ligne en partenariat avec la Gazette des communes, la Gazette Santé-Social et l'Observatoire des inégalités un [comparateur](#) qui permet de mesurer les niveaux de vie des aînés dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, pour deux tranches d'âge : les 60-74 ans et les 75 ans et plus. Il permet de situer leurs niveaux de vie par rapport à la moyenne de la commune et de la France métropolitaine mais aussi de mesurer leur évolution entre 2008 et 2011.

Cet outil présente d'abord une photographie des revenus [2] On y remarque d'abord les écarts énormes qui existent entre les personnes âgées au sein d'un même territoire. A Caen, les 10 % les plus démunis des 60-74 ans vivent avec 760 euros par mois au plus, les 10 % les plus aisés avec au moins 4 090 euros. A Marseille, l'écart va de 450 euros à 3 600 euros mensuels. L'univers des personnes âgées, comme celui de la jeunesse, est composé de situations sociales très diversifiées. Leurs ressources reflètent les écarts qui existent dans le monde du travail entre les cadres supérieurs et les ouvriers, les retraites étant proportionnelles aux salaires. Elles traduisent aussi les ruptures de carrière et en particulier les périodes de chômage qui concernent d'abord les plus modestes. En outre, une partie des femmes âgées prises en compte dans cette étude ont connu des carrières très incomplètes (voire aucune carrière professionnelle) et disposent de faibles pensions.

Les aînés ont en moyenne des revenus supérieurs à ceux de la commune dans laquelle ils vivent [3] car les données pour l'ensemble du territoire comprennent des jeunes générations qui amorcent leur vie professionnelle. La comparaison avec les ressources des aînés pour l'ensemble de la France permet de situer cette tranche d'âge par rapport à l'échelle du pays, reflétant les écarts de niveaux de vie qui existent entre territoires. A Mulhouse dans le Haut-Rhin par exemple, le revenu médian des 60-74 ans (1 350 euros) est ainsi beaucoup plus faible que la moyenne de la France (1 770 euros), parce que, globalement, le territoire est plus pauvre que la moyenne nationale. Mais il reste supérieur au revenu médian de la population de la commune qui est seulement de 1 120 euros...

cliquez sur l'image pour accéder au comparateur

Le comparateur des territoires

Toutes vos don



Niveaux de vie : la situation des personnes âgées

Sélectionner votre département

Sélectionner votre commune

Sélectionner

AIN

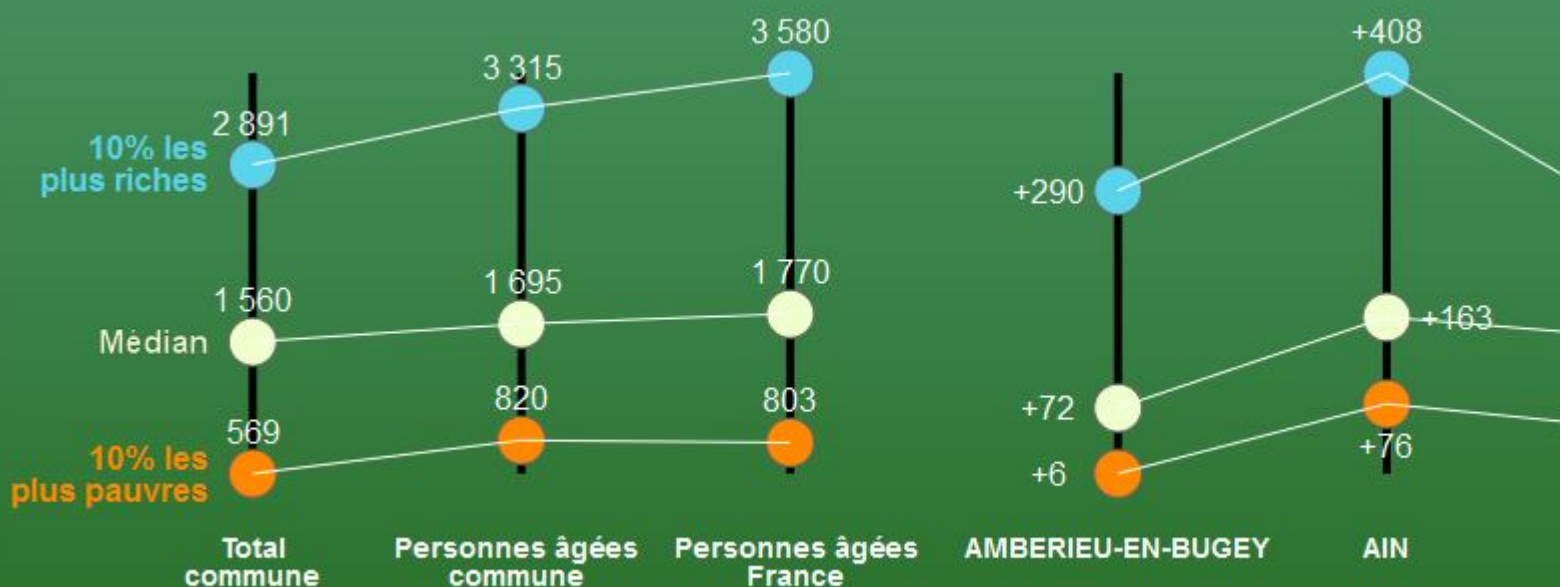
AMBERIEU-EN-BUGEY

60-74 ans

Les revenus des 60 - 74 ans

Revenus mensuels 2011 en euros

Évolution entre 2008 et 2011



Source : Insee données 2011 -

Un accroissement des inégalités

Le comparateur des revenus des personnes âgées mesure aussi l'évolution des revenus entre 2008 et 2011, au niveau de la commune, du département et de la France métropolitaine. Un phénomène nouveau s'est enclenché au cours de cette période de grave crise de l'emploi : le décrochage par le bas des moins favorisés, dont les revenus baissent. Ce n'est pas le cas globalement pour les personnes âgées pour l'ensemble de la France, puisque le seuil des 10 % aux plus bas revenus des 60-74 ans a gagné, malgré tout, 49 euros par mois [4]. Les 10 % les plus aisés ont gagné, au minimum, 250 euros supplémentaires. De nombreuses villes enregistrent une baisse des revenus des personnes âgées démunies : c'est le cas à Rennes où ces dernières ont perdu 30 euros par mois entre 2008 et 2011, alors que les plus aisés enregistraient une hausse de 320 euros. « Il y a dans les pôles urbains un effet précarisation des personnes âgées lié à l'importance du logement social sur le territoire », remarque Hervé Guéry, directeur du Compas, pour qui « il faut s'attendre à un accroissement des inégalités à l'image de ce qu'ont connu les autres générations » (lire l'article de la Gazette Santé-Social). L'effet est d'autant plus marquant que les revenus des personnes âgées sont tirés vers le haut du fait de l'élévation des taux d'activité féminins depuis les années 1970, ce qui améliore le niveau de retraite des femmes à salaire constant. Si l'on avait pu distinguer le seul revenu des hommes, on observerait sans doute des écarts encore plus conséquents.

Le paysage dressé mériterait d'être affiné. Il ne prend pas en compte les communes de moins de 10 000 habitants et il ne fait pas de distinction entre les revenus des hommes et des femmes, les données n'étant pas disponibles. D'un côté, il exagère les écarts en ne considérant pas les impôts et les prestations sociales. De l'autre il les minimise, car il ne prend pas en compte le coût du logement. Or les retraités propriétaires ayant achevé de rembourser leurs emprunts sont plus nombreux parmi les couches aisées. Ce clivage, entre des personnes âgées qui consacrent parfois un tiers de leurs pensions à leurs loyers et les propriétaires, est essentiel. Il n'en demeure pas moins que l'outil permet d'avancer dans la connaissance des réalités sociales, et d'aller plus loin que des moyennes nationales souvent trompeuses. Quoi de commun en termes de mode de vie entre le retraité toulousain des 10 % les plus riches, qui vit avec au moins 4 270 euros et celui du dixième le plus pauvre de la ville qui doit se contenter de 580 euros au maximum ?

Pour en savoir plus :

- [Il faut s'attendre à un accroissement des inégalités](#), entretien avec Hervé Guéry, la Gazette Santé Social, 21 novembre 2013.
- [Revenus : les plus de 55 ans s'en sortent mieux](#), Centre d'observation de la société, 14 octobre 2013.
- [Le comparateur des revenus](#), avec l'ensemble des communes.

[1] Bureau d'études qui finance le Centre d'observation de la société

[2] Données avant impôts et prestations sociales, pour une personne seule.

[3] Le revenu maximum des 10 % les plus démunis des personnes âgées est peu comparable à celui des 10 % les plus pauvres pour l'ensemble de la commune car les prestations sociales, notamment les allocations familiales et de logement, ne sont pas prises en compte.

[4] Ce qui, compte tenu de l'inflation, correspond en fait à une stagnation du pouvoir d'achat.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Niveaux-de-vie-la-situation-des-personnes-agees-par-commune>